



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ISNCCA

Paris, le vendredi 1<sup>er</sup> février 2013

Suite au communiqué de presse diffusé hier <sup>(1)</sup>, l'ISNCCA s'insurge et dénonce la violence inouïe déployée par la CSMF nommément à l'encontre de notre collègue le Dr Julien CABATON, 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'ISNCCA. L'ISNCCA considère cette accusation comme infondée et la méthode comme indigne de la part d'un syndicat médical de cette importance.

L'ISNCCA rappelle que notre collègue a publié en décembre dernier dans le bulletin de l'Internat de Lyon un texte <sup>(2)</sup> dans lequel il pointait notamment le lien absurde existant entre la signature de la convention par les syndicats médicaux et la mise à leur disposition d'un financement par l'assurance maladie. Il n'a été à aucun moment cité de nom de personne ni de syndicat et notre collègue a proposé à la CSMF d'apporter un correctif aux imprécisions du passage mis en cause. Nous observons que les fonds évoqués sont destinés à la formation médicale continue, incluant la formation de cadres syndicaux et contribuent donc de manière significative au fonctionnement des syndicats médicaux comme le reconnaît notamment publiquement la FMF <sup>(3,4)</sup>. Sur ce sujet, le débat mérite d'être posé.

L'ISNCCA considère que cette mise en accusation est essentiellement liée au fait que notre collègue lève dans ce texte le voile sur l'opacité qui entoure habituellement les négociations conventionnelles, système à bout de souffle dont il met en lumière le fonctionnement absurde. Dans le cadre de la présence des jeunes médecins à ces négociations, il remplit par là le rôle d'observation et d'information que toutes les parties ont accepté dès le début des discussions.

L'ISNCCA considère que cette attaque concerne l'ensemble des jeunes médecins et n'intervient pas à un moment fortuit alors que s'engage actuellement la refonte du système conventionnel dans lequel la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé s'est engagée à donner leur place légitime aux structures représentatives des jeunes médecins.

Face à ce déchaînement sans précédent, l'ISNCCA demande à la CSMF de retirer son communiqué et souhaite qu'au lieu de l'intimidation, l'attaque *ad hominem* et la polémique stérile, elle choisisse un dialogue responsable avec les syndicats de jeunes médecins concernant l'avenir de la médecine libérale qui concerne notre génération plus que toute autre.

Le Bureau de l'ISNCCA

<sup>(1)</sup> [http://www.csmf.org/index.php?option=com\\_content&task=view&id=1391](http://www.csmf.org/index.php?option=com_content&task=view&id=1391)

<sup>(2)</sup> Le Crocodile - Bulletin de l'Internat de Lyon - Numéro spécial - Décembre 2012

<sup>(3)</sup> Le Quotidien du Médecin 19/09/2011 - La FMF va signer la convention médicale

<sup>(4)</sup> Le Quotidien du Médecin 21/09/2011 - La FMF va rejoindre le club des signataires

### Contact presse

Dr J. ADAM, Président de l'ISNCCA : [president@isncca.org](mailto:president@isncca.org) - 06 37 75 97 28

**Siège Social**

17, rue du Fer-à-Moulin 75005 PARIS  
Tél. : 01 45 87 85 43 - Fax : 01 45 25 45 92  
e-mail : [ISNCCA@wanadoo.fr](mailto:ISNCCA@wanadoo.fr)